



Table-ronde « FAERE-CEDD »

Consommation durable : quels instruments économiques ?

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
244 Boulevard Saint-Germain 75007 PARIS
2 Avril 2014, Salle 6017, 10h30-12h30



L'économie de l'environnement et des ressources naturelles est une branche de l'économie qui a fondamentalement pour objet la conception des politiques publiques dans des domaines où, à la fois, les marchés et les régulations traditionnelles sont imparfaits. C'est un champ de recherche en plein essor, aussi bien en matière d'évaluation des impacts que de conception de nouveaux instruments d'intervention publique.

En France, les économistes de cette discipline et leurs collègues francophones ont récemment créé leur association, la FAERE. Leurs travaux nourrissent les activités du Conseil économique pour le développement durable (CEDD), qui, établi auprès du ministre de l'écologie, a pour mission « d'éclairer par la confrontation des analyses économiques, l'élaboration et l'évaluation des politiques de développement durable ». Ils sont aussi mobilisés par le Comité pour la fiscalité écologique, et ont contribué aux scénarios du débat public national pour la transition énergétique. Dans ce cadre, les limites d'approches exclusivement focalisées sur l'analyse des filières de production énergétiques ont été soulignées, d'où l'importance de considérer le côté de la consommation, comme, par exemple, l'alimentation et la mobilité, et d'identifier les conditions pour rendre acceptable et même désirable cette transition.

Plus généralement, le développement de modes de consommation plus durables nécessite de nouveaux instruments, comme la labellisation écologique ou l'affichage environnemental. Mais sait-on en évaluer les domaines de pertinence et l'efficacité sur les comportements de consommation? Comment les articuler avec les autres instruments de politique publique, réglementaires ou incitatifs, ou encore avec les campagnes de sensibilisation ? Comment arbitrer entre qualité de l'information et simplicité ? A qui peut-on faire confiance pour donner l'information pertinente aux consommateurs ?

Ces questions sont aujourd'hui étudiées par les économistes, aussi bien dans une perspective de recherche, car elles nécessitent de mobiliser des références non seulement en économie

environnementale, mais aussi d'efficacité des marchés et en psychologie, que d'appui aux politiques publiques.

La semaine du développement durable ayant, cette année, comme thème particulier « Consommer autrement », cette table-ronde est l'occasion :

- de faire connaître l'état de l'Art de l'expertise économique en matière de consommation durable,
- de confronter la perception des économistes à cet égard avec celles des décideurs et des associations,
- d'identifier les pistes à approfondir,

et initier un dialogue sur cette thématique entre chercheurs, experts, praticiens, parties prenantes, public et journalistes.

PROGRAMME

10h 30 –11h *Présentation générale*

-de la FAERE : « Pourquoi une association des économistes français de l'environnement et des ressources naturelles ? », *Alain Ayong le Kama*, Professeur à l'université de Paris-Ouest, *Président de la Faere*

-de l'activité récente du Conseil économique pour le Développement durable, *Dominique Bureau*, *Délégué général*

11h-12h30 *Table-ronde « Quel éclairage économique pour les politiques de consommation durable »* sous la présidence de *Mireille Chiroleu-Assouline*, Professeur à l'université Panthéon-Sorbonne et CES-PSE, *Vice-Présidente de la Faere*

Présentation de la thématique, par *Mireille Chiroleu-Assouline*

-*Nila Ceci-Renaud*, SEIDD-Medde « **L'affichage environnemental : éclairages théoriques et empiriques ; questions en suspens** »

-*Esther Finidori*, Carbone 4, « **Consommer autrement : les enseignements des travaux du groupe des experts du Débat national pour la transition écologique sur les trajectoires de transition** »

-*Dorothee Brécard*, Professeur à l'université de Toulon, « **Efficacité des marchés, éco-labels et consommation 'verte'** »

-*Lisette Ibanez*, Lameta-Supagro-Montpellier, « **L'apport de la recherche sur la psychologie des comportements et l'économie expérimentale** »

Conclusion par *Jean-Paul Albertini*, *Commissaire général au Développement durable*

Les organisateurs de la table-ronde

Le **Conseil économique pour le développement durable (CEDD)** : créé en 2008 auprès du ministre chargé du développement durable, il a pour mission de mobiliser des références économiques pour éclairer les politiques de développement durable. Outre le délégué interministériel au développement durable et la présidente déléguée du Conseil d'analyse économique, ce Conseil est composé de vingt cinq membres reflétant la diversité de la recherche académique et de l'expertise des parties prenantes sur les thématiques économiques liées au développement durable. Les services du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, notamment le Commissariat général au développement durable, sont étroitement associés aux travaux du Conseil. Dominique Bureau en est le Délégué général.

L'**Association française des économistes de l'environnement et des ressources naturelles (FAERE)** a pour objet de regrouper chercheurs, enseignants-chercheurs et toutes personnes effectuant des travaux de recherche ou d'expertise en économie de l'environnement et des ressources naturelles. Elle a été créée lors de la conférence de l'association européenne (European Association of Environmental and Resource Economists), à Toulouse en juin 2013. Elle entend promouvoir tous types de travaux dans ce domaine et actions visant à faire reconnaître ces travaux auprès des institutions privées et publiques. Alain Ayong Le Kama en est le Président. Les vice-présidents sont Mireille Chiroleu-Assouline, Charles Figuières et François Salanié.

Les intervenants

Nila Ceci-Renaud est Administratrice de l'INSEE et actuellement adjointe au chef du bureau et de la fiscalité et des instruments économiques pour l'environnement au service économique du ministère de l'Ecologie (SEEIDD). Elle est chargée du pilotage des dossiers relatifs aux aspects sociaux des politiques environnementales : précarité énergétique, estimation d'élasticités-prix des consommations d'eau et d'énergie pour le logement, micro-simulation des mesures de compensation de la fiscalité énergétique...Elle a, en particulier, travaillé sur l'affichage environnemental.

Esther Finidori est consultante sénior chez Carbone 4, cabinet de conseil spécialisé dans les enjeux énergétiques et climatiques, où elle travaille, avec de grandes entreprises françaises, sur les émissions de gaz à effet de serre des organisations et sur les marchés et produits de la transition énergétique. Elle a été impliquée bénévolement dans le groupe des experts du DNTE, et en particulier dans les travaux des groupes 2 (sur les trajectoires de la transition) et 4 (sur les financements), et travaille actuellement sur ces scénarios.

Dorothée Brécard est professeur à l'Université de Toulon. Ses activités d'enseignement et de recherche portent sur l'économie de l'environnement, les problèmes d'économie publique, la microéconomie, et l'évaluation des politiques économiques . Elle a notamment travaillé sur : le commerce international équitable et le développement ; les déterminants de la demande pour les produits verts ; le fonctionnement des marchés et la qualité environnementale des produits.

Lisette Ibanez est chargée de recherches à l'INRA et travaille au LAMETA, à Montpellier, où elle développe des recherches sur l'apport et l'efficacité des instruments volontaires pour promouvoir le développement durable, en utilisant principalement des outils de l'économie

expérimentale et comportementale. En particulier, elle travaille sur les impacts des labels écologiques.

Jean-Paul Albertini est Délégué interministériel au développement durable et Commissaire général au développement durable. Le Commissariat général au développement durable (CGDD) est une structure transversale du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, qui regroupe des compétences diversifiées, notamment en matière de statistiques, d'analyse économique et de prospective, qui a pour objectif de promouvoir le développement durable dans les politiques publiques et dans les actions de l'ensemble des acteurs socio-économiques. Pour ce faire, il élabore, anime et assure le suivi de la « stratégie nationale de la transition écologique vers un développement durable ». Cette stratégie doit faire de la transition écologique l'objectif partagé et structurant pour tous les acteurs. Pour l'Etat, elle inscrit l'action du gouvernement dans un cadre pluriannuel rythmé par les « conférences environnementales », feuilles de route et lettres de cadrage ministérielles pour la transition écologique.

